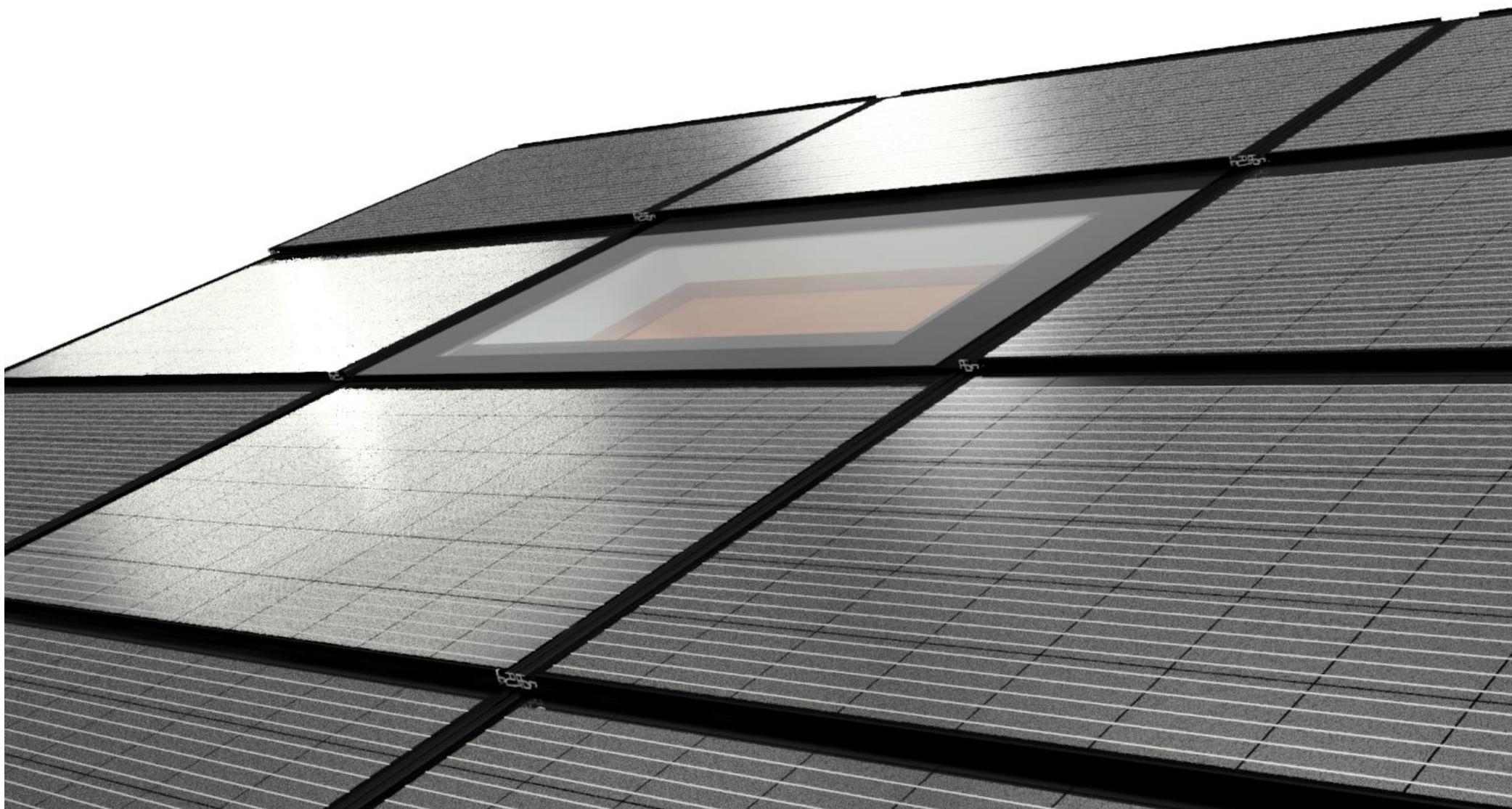


# Conception du système de protection contre la foudre

## Arres 3

Français, Version 07/25

**ARRES**   
SYSTEME SOLAIRE INTEGRE



## Conception du système de protection contre la foudre Arres 3

### Ce qui suit décrit le concept de protection contre la foudre du système intégré Arres.

Les laminés ne doivent pas être mis à la terre d'après les prescriptions de l'Inspection fédérale des installations à courant fort (ESTI). Le système de montage (le cadre du panneau) constitué de profilés extrudés en aluminium doit être guidé sur la protection extérieure contre la foudre (si disponible) ou sur une liaison équipotentielle interne, ce dernier doit alors avoir une section minimale de 25 mm<sup>2</sup>. Le raccordement des modules entre eux, afin d'assurer l'égalisation des potentiels des cadres des modules conformément à la NIN, n'est pas affecté par cela. Veuillez également vous référer aux instructions générales de montage du système Arres

La connexion électrique pour une conductivité suffisante du courant de foudre du système sous les profilés des cadres est garantie par le chevauchement spécifique au système de ces derniers. Les cadres ne sont pas vissés les uns sous les autres. Ils se chevauchent de manière dynamique afin de conserver les propriétés flexibles du système de montage (chaque panneau est remplaçable ou interchangeable selon les besoins). Avec une surface de 200 cm<sup>2</sup>, la zone de contact entre les parties des cadres atteint le double de la valeur minimale requise par les exigences minimales relatives à la capacité de conduction du courant de foudre. Par conséquent, une surface de transition suffisamment grande est garantie en cas de coup de foudre sans qu'il ne soit nécessaire d'adopter la moindre mesure supplémentaire.

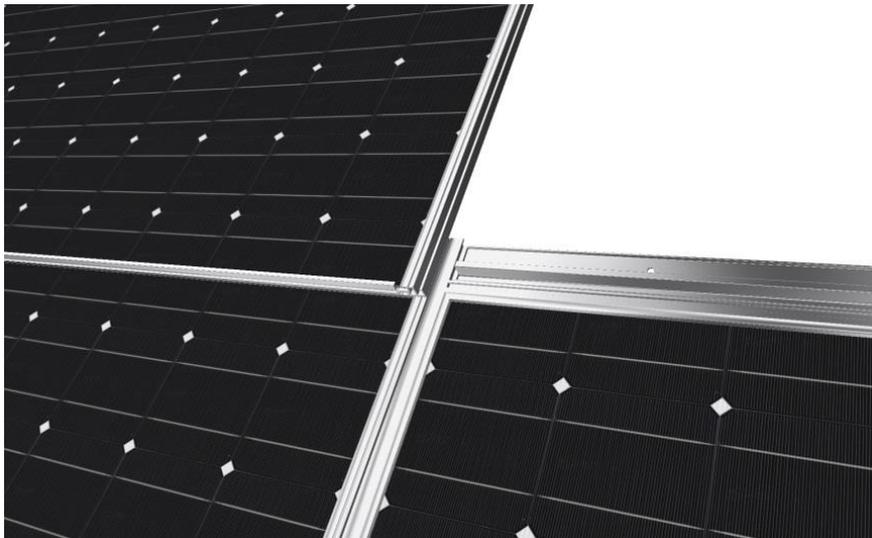
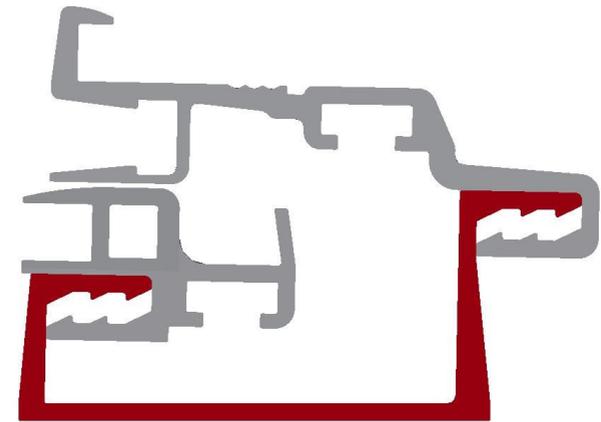
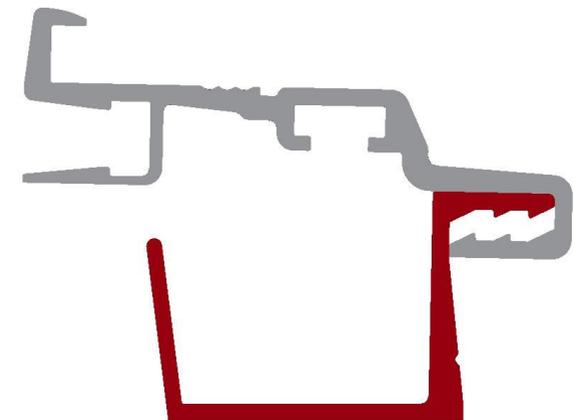


Schéma représentant le chevauchement des panneaux une fois le système monté

Le contact sur toute la surface est établi de façon explicite principalement dans la zone du profilé de fixation de chaque cadre de panneau et lors du raccordement de la rangée de panneaux la plus basse au profilé de base. Veillez à ce que la distance entre un joint latéral de module et le joint entre deux rails de base soit d'au moins 85 cm afin de garantir une surface de contact suffisante. Alternativement, reliez les rails de base entre eux à l'aide d'un collier de fixation adapté.



Représentation schématique des surfaces de contact entre les panneaux (coupe transversale)



Représentation schématique de la surface de contact entre le panneau et le profilé de base (coupe transversale)



**Solarmarkt GmbH**  
Neumattstrasse 30  
5000 Aarau  
Suisse  
+41 62 200 62 00  
info@arres.ch

[arres.ch](http://arres.ch)

**ARRES**   
SYSTEME SOLAIRE INTEGRE